

Lettre d'information

N° 19 | été 2010

Contenu

- ★ La présidence belge de l'Union européenne
- ★ Une Amicale des stagiaires!
- ★ Job'In



Cette lettre d'information est l'un des outils que l'Agence Fonds social européen souhaite promouvoir afin d'établir des contacts continus et enrichissants avec les opérateurs associés au développement des projets FSE. L'équipe de rédaction vous souhaite une bonne lecture et reste à votre écoute.



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir

Editeur responsable

Guy De Smedt,
Directeur de l'Agence FSE

Coordonnateur de rédaction

Frédéric Gosgnach

Rédactrices et rédacteurs

Léon Barez
Frédéric Gosgnach
Caroline Van der Linden

Relecture et révision

Jenny Charlier

Les articles signés n'engagent que leurs propres auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Agence FSE ni celle des pouvoirs subsidiants.

Agence Fonds social européen

Chaussée de Charleroi, 111
1060 Bruxelles
Tél. : 02/234 39 40
Fax : 02/234 39 94
www.fse.be

Editorial



© Commission européenne

Depuis le 1^{er} juillet, la Belgique a pris les commandes de l'Union européenne dans un schéma institutionnel modifié par l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Désormais, les présidences du Conseil de l'Union européenne sont menées, de concert, par le gouvernement du pays ayant la présidence et le Président du Conseil de l'Union européenne. A cet égard, si la Belgique a dit prendre les rênes de l'UE avec modestie, c'est pour rappeler cette réalité et non pas pour revoir à la baisse ses ambitions !

En effet, la Présidence, qui impliquera les Régions et Communautés au même titre que le niveau fédéral, sera riche de rendez-vous de grande importance, notamment pour les Fonds structurels vu qu'un Conseil informel aura lieu en novembre à Liège avec, à l'ordre du jour, la poursuite de la réflexion sur l'avenir du Fonds social européen à l'horizon 2013.

Pour bien commencer cette présidence, nous vous proposons un dossier spécial contenant les informations de base sur ces six mois, à n'en pas douter intenses, dont le point culminant sera, au niveau du FSE, le séminaire co-organisé par la

Commission européenne et les Autorités FSE belges qui aura lieu les 18 et 19 novembre et qui se penchera sur « Le rôle du FSE dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Bien entendu, nous aurons l'occasion de revenir largement sur cet événement prochainement.

Pourquoi ne pas apprendre de l'expérience acquise par les stagiaires de la programmation 2000-2006 afin d'éviter aux stagiaires actuels de commettre des erreurs, souvent synonymes de perte de temps ? C'est la question que s'est posée l'OISP Synergie Solidaire qui, pour y répondre, a décidé de promouvoir une initiative assez inhabituelle : une amicale réunissant des stagiaires et des anciens stagiaires FSE qui se retrouvent régulièrement pour échanger et se transmettre expériences, informations et bonnes pratiques pour naviguer parmi les embûches que représente, souvent, un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

En cette période de crise, même si l'on a un projet de qualité, il est parfois difficile et risqué de lancer sa propre activité. Job'in, structure d'accompagnement à l'auto-création d'emploi, conseille et encadre des personnes, avec ou sans emploi, qui souhaitent lancer leur propre entreprise. Accompagnement et absence de risque financier sont les concepts à la base de ce dispositif dont le succès s'accroît d'année en année. Rencontre avec Fabienne Mathot, coordinatrice aussi passionnée que dynamique.

En espérant que ce numéro suscite votre intérêt, je vous en souhaite bonne lecture et vous fixe rendez-vous à la rentrée.

D'ores et déjà, bonnes vacances !

*Guy De Smedt,
Directeur de l'Agence Fonds social européen.*

Focus sur la Présidence belge de l'Union européenne

Présidence belge du Conseil
de l'Union européenne

EU trio.be

Le 1^{er} juillet, la Belgique a pris les rênes de l'Union européenne pour six mois. C'est l'occasion de mieux comprendre de quoi sera faite cette présidence qui sera cruciale, notamment, pour l'avenir des Fonds structurels.

La présidence de l'Union européenne en quelques mots

La présidence du Conseil de l'Union européenne, couramment appelée « présidence de l'Union européenne », est détenue, pour six mois, par le gouvernement d'un État membre dans son ensemble. Le Traité de Lisbonne a inséré chaque présidence dans un « trio », lié par un programme commun afin de favoriser la continuité de l'action politique. L'Espagne a précédé la Belgique qui, quant à elle, passera le flambeau à la Hongrie, le 1^{er} janvier 2011.

Être en charge de la présidence tournante du Conseil de l'UE signifie organiser et diriger, par l'intermédiaire des ministres compétents, les travaux de chacune des formations du Conseil. Seul le Conseil des Affaires étrangères fait exception à la règle. En effet, depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, ce dernier est présidé par la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton.

De manière concrète, la présidence du Conseil de l'UE veille au bon déroulement des travaux, anime et facilite les discussions, tente de concilier les points de vues divergents, formule des propositions de compromis de manière à aboutir à des décisions. La présidence assume aussi un rôle important dans les négociations avec les autres institutions de l'Union et, en particulier, avec le Parlement européen qui doit, tout comme le Conseil, donner son accord sur la plupart des législations européennes.

Depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, le Conseil européen est dirigé par un président nommé pour deux ans et demi. Il s'agit de Herman Van Rompuy qui a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2010.

Le président du Conseil européen travaille en étroite collaboration avec le gouvernement de l'État membre qui assure la présidence tournante.

La Wallonie et la Communauté française de Belgique au premier plan de la présidence !

Pour rappel, les compétences des Régions et des Communautés se prolongent au niveau du Conseil européen. Elles ont une valeur égale à celles du niveau fédéral. La Wallonie et la Communauté française seront donc régulièrement aux commandes du navire « Présidence ».

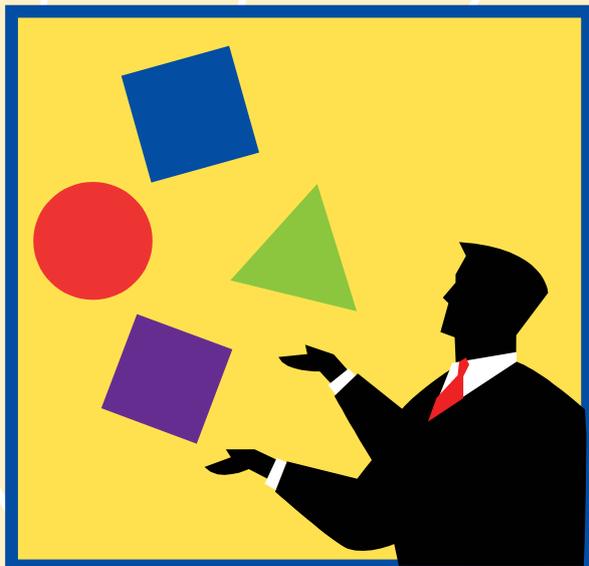
La Wallonie exercera les responsabilités institutionnelles suivantes : politique de cohésion économique, sociale et territoriale ; l'industrie et la recherche.

La Communauté française, quant à elle, sera en charge de la culture et de l'audiovisuel.

En outre, ces deux institutions occuperont le siège dévolu à la Belgique pour le marché intérieur, la santé et l'enseignement et le tourisme.

En pratique, elles assureront la présidence des Conseils des matières précitées, la présidence des réunions ministérielles informelles qui relèvent de ces mêmes compétences, la présidence des groupes de travail et des réunions d'experts, la programmation de colloques et des conférences thématiques sur les sujets phare de la présidence.

Les sujets phares de la présidence belge



La présidence belge de l'UE, qui, vu la mise en œuvre des dispositions du Traité de Lisbonne sera peut-être plus modeste, n'en aura pas moins un menu chargé.

En effet, elle a fixé six grands axes pour l'Europe : la sortie de crise et le retour à la croissance économique ; la stimulation du progrès social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; la relance des négociations sur le climat et l'environnement ; l'approfondissement de l'espace européen de justice, de sécurité et de liberté ; l'influence de l'Union dans le monde, l'efficacité de son action extérieure et son élargissement et la mise en œuvre du Traité de Lisbonne.

A côté de ces six axes, elle a décidé de mettre l'accent sur quelques aspects spécifiques.

- La supervision des secteurs financiers ;
- La recherche, le développement et l'innovation ;
- L'emploi, à travers la stimulation des « emplois verts », l'identification des niches d'emplois pour les seniors, et la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'emploi ;
- L'aboutissement du brevet européen, qui assure la protection d'une invention dans plusieurs pays de l'UE ;
- La sécurité des travailleuses enceintes ;
- Le « paquet pharmaceutique » (médicaments contrefaits et pharmacovigilance) ;
- L'eurovignette, une taxe permettant aux conducteurs de poids lourds de plus de 12 tonnes d'utiliser les réseaux routiers européens, et que la Belgique est l'un des rares pays à exiger ;
- La reconnaissance des décisions judiciaires européennes ;
- Le permis unique ;
- L'initiative citoyenne ;
- La mise en place du Service européen d'action extérieure, le nouvel organe diplomatique de l'UE.



Les événements de la présidence

Une présidence se traduit par l'organisation de nombreux événements dans tous les domaines et pour tous les publics.

Certains d'entre eux sont organisés par la Wallonie et la Communauté française et concernent des thématiques en lien avec la politique de cohésion.

Petite sélection :

- Journée Portes ouvertes Fonds structurels européens (21-22 août)
- Conseil informel « Pour un meilleur équilibre thématique et territorial de la politique de cohésion » (Liège, 22-23 novembre)
- Conférence « Coopération territoriale européenne » (Tournai, 30 septembre – 1^{er} octobre)
- Colloque « Promouvoir la cohésion sociale au niveau européen » (Charleroi, 14-15 octobre)
- Séminaire « L'intégration des migrants dans différents pays européens » (Namur, 8-9 novembre)
- Conférence « Les mutations industrielles en Europe » (Seraing, 15-16 novembre)
- Conférence « Accès des PME aux programmes de recherche européens » (La Hulpe, 17-18 novembre)
- Colloque « Gestion environnementale des aéroports et modèle wallon de développement durable » (La Hulpe, 25 octobre)
- Réunion du comité de coordination des Fonds / culture, entreprises et recherche (Mons, 20 – 21 octobre)

D'autres événements sont organisés, notamment, un forum sur les restructurations et la gestion des mutations industrielles qui aura lieu, à Bruxelles, en octobre.



Une priorité qui concerne la Wallonie et la Communauté française : l'avenir des Fonds structurels

Dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle stratégie UE2020, qui devra, selon les autorités francophones, prendre pleinement en compte les régions, la Wallonie se penchera plus particulièrement sur l'avenir de la politique de cohésion, en novembre, à Liège. Il s'agira de l'un des dossiers-clés de la présidence.

En matière de politique de cohésion, la Commission européenne publiera, à l'automne, son cinquième rapport sur la cohésion qui offrira une analyse détaillée de la situation ainsi que les premières orientations pour l'après 2013.

La Wallonie proposera aux Etats membres de continuer à réfléchir aux deux pistes de réflexion actuellement sur la table : d'une part, la concentration thématique des interventions structurelles (en lien avec la stratégie UE2020), d'autre part, la concentration géographique.

Le FSE, élément central de la Présidence

La Commission européenne et les Autorités FSE belges (Wallonie, Bruxelles-Capitale, Flandre, Communauté germanophone et Fédéral) organiseront un séminaire conjoint intitulé « Le rôle du FSE dans la lutte contre la

pauvreté et l'exclusion sociale » les 18 et 19 novembre 2010 à Bruxelles.

Ce grand séminaire, qui réunira près de 300 personnes provenant de Belgique et des 26 autres Etats membres et qui se déclinera en séances plénières et ateliers, en exposés et en témoignages de projets, abordera les thèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale sous l'angle des problématiques d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle, cœur des programmes Fonds social européen.

Les thèmes proposés pour les ateliers sont : des initiatives pour ceux qui sont le plus loin du marché du travail ; des initiatives de qualité d'emploi ; des initiatives de création d'emplois ; et des initiatives en termes de politiques de compétences.



© Commission européenne



© Commission européenne

La présidence belge de l'UE et le genre

Vu que les activités des Nations Unies sont, cette année, en grande partie marquées par les aspects de genre et les droits de la femme, la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne coïncide avec une série d'événements importants et de haut niveau concernant le genre: une réunion ECOSOC (juillet 2010) consacrée aux Objectifs du Millénaire dans le domaine du genre ; la création d'une nouvelle institution des Nations Unies responsable des aspects de genre; le trentième anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes); le quinzième anniversaire de la Plateforme d'action de Pékin, comprenant 12 objectifs visant la promotion des droits de la femme et l'égalité des chances et, enfin, le dixième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité (dite la résolution des "3P": Prévention de violence et de conflits, Protection des femmes et des enfants et Participation des femmes à la résolution des conflits et à la reconstruction).

La mise en oeuvre de cette résolution et la lutte contre la violence sexuelle et l'impunité constituent une priorité absolue de la politique étrangère et de la coopération au développement de la Belgique. Pour cette raison, la Belgique organisera au mois de septembre 2010 plusieurs événements en vue de mettre en lumière cet anniversaire: une conférence de haut niveau sur la par-

ticipation, une rencontre ministérielle sur la prévention et un colloque au niveau des hauts fonctionnaires relatif à la protection, en collaboration avec différentes agences onusiennes. Ces événements auront lieu à Bruxelles, Genève et New York en septembre 2010.

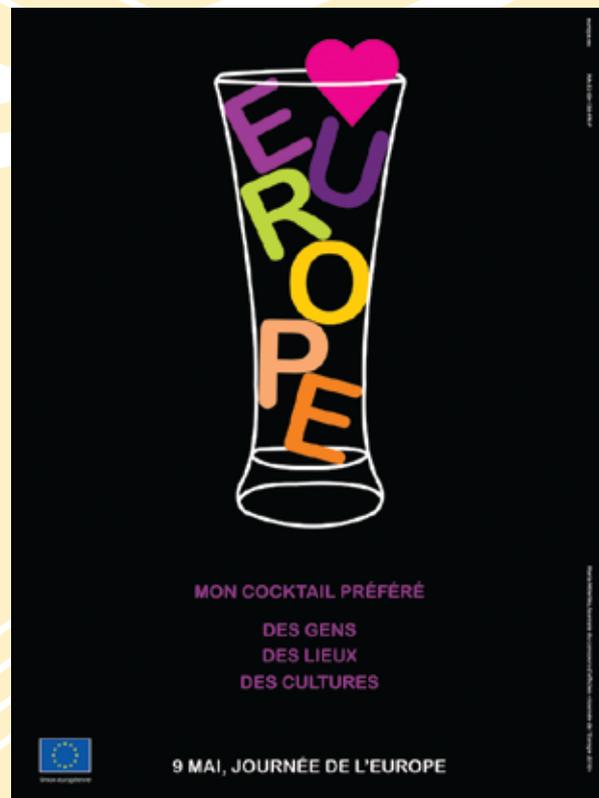
La note d'information « Questions de genre » vous tiendra informés sur l'avancement de ces débats essentiels.

L'Agence FSE plus que jamais l'interface entre l'UE et les opérateurs

Outre la co-organisation du séminaire qui aura lieu en novembre, l'Agence FSE se fera le relai des différentes réflexions menées en matière d'emploi, inclusion sociale et égalité des chances via son site Internet et ses publications (lettres et notes d'information spéciales).

L'Agence FSE, la présidence de l'UE et les porteurs de projets

A la rentrée, l'Agence FSE travaillera avec les administrations communales volontaires afin de rappeler aux citoyens que l'Europe est une présence concrète dans leur quotidien, tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cette sensibilisation s'opérera au moyen d'un dossier pédagogique expliquant, de manière synthétique, ce qu'est le Fonds social européen et ce qu'il fait dans la commune concernée, descriptions de projets et photos à l'appui.



Un site internet pour suivre la Présidence belge, jour par jour, heure par heure !



Ceux et celles souhaitant suivre de près la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, pourront se renseigner sur le site web officiel de la Présidence belge qui a été mis en ligne dès le 25 juin 2010.

Concrètement, ce site constitue le canal principal de communication et réunit toutes les informations officielles relatives aux Conseils formels et informels, conférences et événements culturels tels que des expositions et des concerts.

L'internaute y trouvera tant les résultats du dernier Conseil Environnement, que les dates des Francofolies de Spa.

Le site web de la Présidence s'adresse avant tout au citoyen européen. Tant les journalistes, les diplomates, le monde académique, que les citoyens intéressés pourront y suivre l'actualité européenne, qui sera

présentée dans un langage clair et compréhensible par tous.

Chacun y trouvera des informations à sa guise, grâce aux applications interactives et modernes du site. En effet, twitter, des calendriers d'événements et alertes sms, newsletters, streaming et une bibliothèque multimédia rendent le site dynamique et visent à rapprocher le citoyen de l'Union européenne.

Sur le site, la Belgique est montrée sous toutes ses facettes, les Communautés et Régions y contribuant également.

Le site est disponible dans les trois langues nationales (néerlandais, français, allemand) ainsi qu'en anglais.

Une seule adresse : <http://www.eutrio.be>



L'Amicale des stagiaires d'hier et d'aujourd'hui de l'OISP Synergie Solidaire

Interview de M. Léon BAREZ, Président du Conseil d'administration



© OISP Synergie Solidaire

1. Quelle fut la genèse de ce projet assez inhabituel qu'est l'Amicale des stagiaires et comment le décrire en quelques mots ?

L'OISP Synergie Solidaire organise trois filières de formation : Auxiliaire d'animation pour services collectifs, Travaux de bureau – Accueil et Destination Emploi soit 32.500 heures de formation par an.

Dès le début de la formation, l'OISP se présente comme un outil mis à disposition des stagiaires pour les accompagner dans le parcours devant les mener à un emploi stable. C'est de cette dynamique que naquit l'Amicale.

En 2006, quatre stagiaires demandèrent à la direction et au Président du Conseil d'administration s'il était possible de créer un groupe d'entraide qui organiserait des activités, pendant et après leur formation, afin de les aider à rester motivés et mobilisés. L'idée fut acceptée et c'est ainsi qu'en plus de l'agent d'insertion qui les suit minimum 6 mois après la fin de la formation, les stagiaires disposent, désormais, d'un lieu où discuter, se motiver les uns les autres et réfléchir à leur place de citoyens.

2. Comment s'organise l'Amicale des stagiaires d'hier et d'aujourd'hui ?

L'Amicale est une structure collective organisée par Synergie Solidaire, organisme d'insertion socioprofessionnelle, et cogérée avec les stagiaires en formation. Tout stagiaire qui suit ou a suivi une formation chez Synergie Solidaire est invité à y participer. Le cœur de la pédagogie de l'OISP est la participation active des stagiaires à leur formation et partant, à leur projet d'insertion socioprofessionnelle.

3. Quel est le but poursuivi par l'Amicale ?

Le but est d'aider les stagiaires et ex-stagiaires à établir des liens entre eux et à les maintenir pendant et, surtout, après la formation. C'est aussi donner l'occasion de vivre des activités ensemble, d'apprendre, de s'exprimer et de partager des expériences vécues. Il s'agit vraiment d'un lieu propice au soutien, aux échanges et aux débats entre stagiaires actuels et passés.

4. Que propose concrètement l'Amicale aux stagiaires et ex-stagiaires ?

Elle est cogérée avec deux stagiaires (un en formation et un ancien) et elle organise, de façon structurée, quatre

rencontres par an : d'une part, deux rencontres à thème (l'une sur un débat de société et l'autre sur les possibilités de soutien dans la recherche d'un emploi, les formations qualifiantes, les possibilités offertes par des partenaires de l'OISP) et d'autre part, deux rencontres festives (une excursion en groupe au mois de juillet et un goûter en décembre). En plus de ces événements planifiés, l'Amicale organise une fois par mois, une rencontre informelle, en début de soirée, pour simplement se retrouver.

5. Sur quoi débouchent les réflexions thématiques en lien avec les questions d'emploi et formation que vous menez ?

Suivant les demandes des participants, ces différentes réflexions débouchent sur des visites de lieux de formation qualifiante, sur l'expression de demandes à adresser aux autorités politiques ou, encore, sur un projet (non abouti, à ce stade) de coopérative d'activités, etc.

6. Quelles sont les prochaines activités prévues

Les prochaines activités prévues sont une excursion en juillet entre stagiaires en formation et anciens, l'organisation d'un débat sur le plan d'accompagnement des chômeurs et la fête de Noël.

En outre, l'Amicale va lancer un concours entre les stagiaires d'hier et d'aujourd'hui pour trouver un slogan, une maxime pour donner du pep's au message de ce groupement de stagiaires. Une seule contrainte : le mot « ensemble » doit se trouver dans ce slogan.



© OISP Synergie Solidaire

L'OISP Synergie Solidaire fut cofinancée par le FSE pendant la période de programmation 2000-2006. Pour rappel, les activités structurelles des OISP sont désormais financées par la Région wallonne.

Coordonnées pour toute information et participation (pour tous les stagiaires ayant suivi une formation à l'OISP)

OISP – Synergie Solidaire – ASBL

Amicale des Stagiaires

10, rue des Patiniers

7090 Braine-le-Comte

Tél. / Fax : 067/ 56 16 38

E-mail : sys.barez@tvccable.net.be

Site internet : www.synergie-solidaire.be

Job'In, Structure d'accompagnement à l'auto-cr ation d'emploi (SAACE)



© Job'In

Equipe Job'In Li ge

Depuis treize ans, Job'In conseille, encadre et accompagne des personnes sans emploi qui, par n cessit  ou opportunit , ont d cid  de lancer leur propre entreprise. Fin 2009, Job'In accompagnait sa 1053^{ me} entreprise.

Issue d'un projet pilote s'inspirant d'exp riences europ ennes, Job'In est active depuis 1997. Partant du constat d'un manque de structures d'accompagnement   l'autocr ation d'emploi, Job'In a  t  cr ee et h berg e au sein de l'ACFI (Action coordonn e Formation Insertion). Et si elle n'obtient un statut juridique autonome qu'en 1999, les r sultats, quant   eux, ne se firent pas attendre.

Job'In informe et accompagne les demandeurs d'emploi qui souhaitent se lancer comme ind pendant, depuis l'id e jusqu'  la concr tisation et le d veloppement de l'activit  envisag e. Dirig s vers Job'In par le Carrefour Emploi Formation, par le FOREM, par le CPAS ou encore, par le bouche   oreille, les candidats sont invit s, dans un premier temps,   participer   une des s ances d'information collective, organis es toutes les semaines ou tous les quinze jours et auxquelles, ont particip  en 2009, quelques deux mille personnes. Le but poursuivi est de r pondre aux premi res questions et d'apporter quelques renseignements sur les services propos s par Job'In, la mani re dont se d roule l'accompagnement, les aides au lancement disponibles ou, encore, le statut d'ind pendant.

Suite   cette s ance, les candidats qui souhaitent  tre accompagn s dans la concr tisation de leur id e sont invit s   des entretiens de premier accueil dont le nombre varie entre deux et trois. Lors de ceux-ci, chaque candidat

pr sente son projet et ses opportunit s commerciales au conseiller de Job'In.

A partir du troisi me entretien, un contrat individuel d'accompagnement pr -cr ation est sign  entre le porteur de projet et le conseiller. Lors de cette phase de pr -cr ation, le conseiller aide et conseille le porteur de projet pour lui permettre de pr parer au mieux l'activit  ind pendante qu'il souhaite lancer. C'est le porteur de projet qui doit r colter et ramener les informations, le conseiller l'aidant   monter son plan d'affaires. L'id e est que le porteur de projet s'approprie son activit  et en ma trise les composantes. Le conseiller, pour sa part, agit comme un coach et l'encourage dans ce travail de recherche. Au cours de cette phase, le porteur de projet rencontre le conseiller environ tous les 15 jours. Ce suivi individuel permet, in fine, au porteur de projet de s'assurer de la faisabilit  et de la viabilit  de son activit .

Certaines personnes vont jusqu'  la r alisation du plan d'affaires mais ne poursuivent pas l'aventure. Les raisons sont multiples. L'activit  peut s'av rer ne pas  tre rentable, la concurrence peut appara tre trop importante, le porteur de projet peut  galement prendre conscience d'un manque de comp tences ou de motivation n cessaires   la poursuite du projet. Dans ce cas, le projet d'entreprise peut  tre adapt  en cons quence ou le porteur de projet peut se r orienter vers un autre type d'action (une formation qualifiante ou la recherche d'un emploi, par exemple).

Pour celles et ceux dont le projet s'av re rentable, le plan d'affaires permet de cr er une entreprise dont les aspects

financiers et commerciaux ont été mûrement réfléchis. Sur cette base, ils introduisent un dossier de demande de financement auprès d'une institution financière ou, dans certains cas, ils présentent leur projet devant le comité de la couveuse d'entreprises de Job'In.

L'objectif de la couveuse d'entreprise est de permettre au candidat entrepreneur de tester, pendant six à douze mois, son activité et son profil entrepreneurial en conditions réelles, sans prendre de risque financier ou social. Elle est principalement indiquée pour des porteurs de projet de TPE à vocation commerciale sous le statut social d'indépendant, ayant l'accès à la gestion et à la profession qu'ils souhaitent exercer, dont les besoins financiers de départ sont inférieurs à 5000 € HTVA et dont le projet n'implique pas d'engagement juridique supérieur à six mois.

Le candidat entrepreneur signe un contrat de stage en couveuse avec le Forem et Job'In. Son statut et ses allocations sociales sont maintenus. Il reçoit une indemnité d'un euro brut par heure de formation et une intervention dans les frais de déplacement et de garde d'enfants. La bourse financière de 5000 € HTVA est mise à sa disposition sur la base d'un plan d'affaires « couveuse ». Toutes les opérations passent par celle-ci. Le stagiaire produit et/ou vend des biens, ou encore, preste des services sous la tutelle commerciale et juridique de la couveuse. Job'In assure le suivi comptable de l'activité. Le suivi individuel et le coaching se poursuivent avec des objectifs clairement définis. Le développement de l'activité est évalué régulièrement. Le candidat participe, si nécessaire, à des formations en vue d'améliorer certains points spécifiques ou encore, à des séminaires collectifs liés à l'apprentissage du métier d'indépendant. Enfin, on l'encourage à développer son réseau d'affaires.

À l'issue de la période de six mois précitée, plusieurs scénarios se présentent. Premier cas de figure : le candidat ne souhaite pas créer son entreprise et ce, pour diverses raisons : faible marché, activité peu rentable, etc. Dans ce cas, il restitue à Job'In les biens acquis avec la bourse et renonce à son bénéfice net et au fonds de commerce éventuel. Il sort sans dette fiscale, sociale ou financière. Deuxième cas de figure : il souhaite prolonger la période de test en couveuse. La nouvelle période de test peut s'étendre jusqu'à 12 mois maximum, après approbation par le comité de validation. Troisième et dernier cas de figure : l'activité s'avère viable et permet au candidat entrepreneur de prendre le statut d'indépendant.

Job'In accompagne le candidat dans le lancement de son entreprise et dans le développement de son activité. Cet accompagnement post-crédation lui permet, s'il le désire, d'être conseillé dans les formalités inhérentes à son installation, d'obtenir une aide pour la libération du crédit, de prendre du recul et de bénéficier de conseils sur la gestion financière et commerciale de son activité. Les visites sont habituellement trimestrielles (ou plus fréquentes si l'entrepreneur en fait la demande) et se déroulent, généralement, sur son lieu d'exploitation. Elles

font l'objet d'un rapport détaillé remis à l'entrepreneur.

Basée initialement à Liège, Job'In compte désormais six agences réparties sur le territoire wallon. Depuis juillet 2008, un département entièrement dédié aux jeunes designers, Job'In Design, a été créé au sein de l'asbl.

Grâce au soutien du Fonds social européen, du Fonds européen de développement régional et de la Région wallonne, tous les services proposés sont gratuits. Par le partage de leurs pratiques et de leurs expériences, les Asbl Job'In, Créa-Job et SACE ont contribué à l'élaboration d'une législation qui leur est dédiée. En effet, le décret S.A.A.C.E. du 15 juillet 2008 a été approuvé par la Région wallonne afin d'assurer un financement et un cadre de travail favorable aux Structures d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi

Créée à partir d'échanges de bonnes pratiques opérés, en 1997, au niveau européen, Job'In a été retenu en 2010 comme premier nominé belge pour les Prix européens de l'esprit d'entreprise (PEE), dans la catégorie « Entrepreneuriat responsable et intégration sociale ».

En outre, sur les vingt finalistes de l'édition 2010 du Grand prix wallon de l'entrepreneuriat, cinq femmes entrepreneures ont été accompagnées par Job'In, les outils proposés par l'Asbl, tels que la couveuse ou la bourse, étant particulièrement bien adaptées aux femmes qui souhaitent lancer leur entreprise.



Événement « Job'In dans le mille »

En décembre 2009, Job'In fêtait le cap des mille entreprises créées avec son soutien. L'événement « Job'In dans le mille », organisé pour l'occasion, mit à l'honneur d'autres entrepreneurs s'étant distingués dans les thématiques suivantes : la responsabilité, la création d'emplois, l'innovation, le design et l'entrepreneuriat en couveuse.

En ces temps de crise, où l'on parle surtout de pertes d'emploi et de chômage structurel, Job'In fait figure de Success Story, l'auto-crédation d'emploi étant assurément une piste de lutte contre le chômage et d'inclusion sociale.

Plus d'informations sur www.jobin.be

« KK BOUDIN » et la couveuse d'entreprises



« Je m'appelle Céline Sebestyen, j'ai 31 ans et suis maman d'un petit garçon. C'est lui qui m'a donné l'envie de créer, pour les enfants de 0 à 3 ans, des choses funs, sympas, colorées et uniques ».

Après ses études à la Haute Ecole Francisco Ferrer, Céline commence à travailler chez Ariane Lespire, créatrice liégeoise d'accessoires de mode. Alors qu'elle attend la venue de son premier bébé, Céline se met à créer toutes sortes d'objets pour lui : petites couvertures, sorties de bain, doudous, sacs de couchage, etc.

De fil en aiguille, elle crée des petits cadeaux pour ses amies et réalise rapidement que ses perspectives d'avancement au sein de l'entreprise qui l'emploie sont limitées.

Fin 2007, elle décide de se lancer et de créer sa marque d'articles pour bébé qu'elle va appeler « KK BOUDIN ». Un nom osé qu'elle n'a pas choisi au hasard. « Je l'ai choisi au cours d'une soirée entre amis. Je voulais un nom qui plaise aux enfants et que leurs parents retiendraient rapidement » explique Céline Sebestyen.

En janvier 2008, elle prend contact avec Job'In. « Je voulais faire plein de choses, j'avais énormément d'idées. Job'In m'a aidé à les structurer ».

En mai 2010, Céline intègre une couveuse d'entreprise et obtient la bourse de préactivité qui lui permet de développer son site Internet et de lancer son activité. Ses articles se vendent dans plusieurs points de vente en Wallonie.

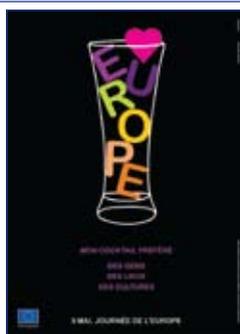
Dans la collection, on trouve des plaids, des doudous, des sacs de couchage, des parures de lit, des sorties de bain, ... le tout dans des couleurs dynamiques et des tons très colorés comme le fuchsia, le vert pomme, le turquoise. « KK Boudin se veut avant tout une marque amusante et ludique » précise la jeune styliste.



Céline espère sortir de la couveuse d'entreprises en octobre 2010 et développer son entreprise en créant une ligne de vêtements pour les plus grands. Elle sait qu'elle pourra compter sur Job'In pour l'épauler dans la suite de cette belle aventure.



Pour plus d'informations : www.kkboudin.be



Agence Fonds social européen

Chaussée de Charleroi, 111

1060 Bruxelles

Tél. : 02/234 39 40

Fax : 02/234 39 94

www.fse.be

Pour nous faire part de vos activités,
écrivez-nous : frederic.gosgnach@fse.be